



RCS : VILLEFRANCHE - TARARE
Code greffe : 6903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00039
Numéro SIREN : 321 562 415
Nom ou dénomination : NOVANCES - DECHANT ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2016 sous le numéro de dépôt A2016/001325

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VILLEFRANCHE - TARARE**



304861

Dénomination : NOVANCES - DECHANT ET ASSOCIES
Adresse : 119 rue Michel Aulas 69400 Limas -FRANCE-

n° de gestion : 1981B00039
n° d'identification : 321 562 415

n° de dépôt : A2016/001325
Date du dépôt : 19/05/2016

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
30/09/2015



304861

81B39

Déposé au Greffe
du Tribunal de Commerce
de VILLEFRANCHE-TARAIN
le 19 MAI 2016
sous le n°

NOVANCES
Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Le Parc Millésime
119, rue Michel Aulas
69400 LIMAS
321 562 415 RCS VILLEFRANCHE

16/1325

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2015

Le trente septembre deux mille quinze
A 12 heures

Les associés de la société NOVANCES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au cabinet, NOVANCES, Parc de Crécy, 13 rue Claude Chappe 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian DECHANT, en sa qualité de Président de la Société.

la société RANIA EXPERTISE AUDIT COMMISSARIAT (REAC), Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 50728 actions sur les 50734 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'un nouvel associé,
- Nomination de Madame Virginie RAFFIN, en qualité de Directrice Générale, sous conditions suspensives de son inscription au tableau de l'Ordre des Experts Comptables, et à la Compagnie des Commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'agréer le prêt de consommation d'une action devant être consenti par la société OCTO FINANCES DEVELOPPEMENT au profit de Madame Virginie RAFFIN, née le 1^{er} janvier 1981 à RILLIEUX LA PAPE (69), de nationalité française, demeurant 7 Rue Joseph Moulin 69290 CRAPONNE, et cette dernière en qualité de nouvelle associée à compter de la régularisation dudit prêt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du président, décide de nommer en qualité de Directeur Général, sous conditions suspensives de son inscription au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux comptes.

Madame Virginie RAFFIN
Née le 1^{er} janvier 1981 à RILLIEUX LA PAPE (69),
de nationalité française
Demeurant 7 Rue Joseph Moulin 69290 CRAPONNE

Cette dernière, précédemment agréée en qualité de nouvelle associée, a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait les présentes fonctions et que rien ne s'opposait à l'exercice desdites fonctions.

Elle disposera des mêmes pouvoirs de direction et de représentation légale de la société que le Président et sera soumis aux mêmes limitations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et/ou aux Directeurs Généraux avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de constater par un procès-verbal, la réalisation des conditions suspensives et de l'inscription au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables, et à la Compagnie des Commissaires aux comptes, de Madame Virginie RAFFIN.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

CERTIFIE CONFORME



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VILLEFRANCHE - TARARE**



304862

Dénomination : NOVANCES - DECHANT ET ASSOCIES
Adresse : 119 rue Michel Aulas 69400 Limas -FRANCE-
n° de gestion : 1981B00039
n° d'identification : 321 562 415
n° de dépôt : A2016/001325
Date du dépôt : 19/05/2016

Pièce : PV de la présidence du 26/01/2016



304862

1881B39

Déposé au Greffe
du Tribunal de Commerce
de VILLEFRANCHE-TARARE
le 19 MAI 2016
sous le n° 16/1325

NOVANCES
Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Le Parc Millésime
119, rue Michel Aulas
69400 LIMAS
321 562 415 RCS VILLEFRANCHE

PROCES-VERBAL DE LA PRESIDENCE DU 26 JANVIER 2016

Le soussigné,

Christian DECHANT,

Rappelle :

Qu'aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2015, la collectivité des associés a donné tous pouvoirs au Président et/ou Directeurs Généraux, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de constater la réalisation des conditions suspensives affectant la nomination de Madame Virginie RAFFIN en qualité de Directeur Général, savoir : la nomination de cette dernière à l'Ordre des Experts Comptables de LYON et sa Région et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON,

Constata l'inscription de Madame Virginie RAFFIN au tableau de l'Ordre des Experts Comptables, en qualité d'Expert-Comptable et sur la liste des Commissaires aux Comptes en qualité de Commissaire aux Comptes.

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Christian DECHANT

Président

